

## *Communauté de communes du Quercy Blanc*

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 19 MARS 2014 A SAINT LAURENT-LOLMIE

Le douze mars deux mille quatorze, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Quercy Blanc a été régulièrement convoqué pour le dix neuf mars deux mille quatorze, à vingt heures trente, en séance ordinaire à la Salle de St Laurent-Lolmie (Lot).

Le Président,

*signé*

Présents ou représentés : Mmes AUSSET Jeanine, BESSE, Christine, BONNAUD Geneviève, CUQUEL Christine, ESPITALIER Isabelle, LAFARGUE Delphine, MERCIER Colette, RESSEGUIER Isabelle, ROUMIGUIE Colette, SABEL Marie-José, SERRES Marie-Véronique, UHDE Maryline, et MM. ALBOUYS Joël, ALMERAS Jean-Pierre, ANDRIEU Benoît, ARNAL Jérôme, BERGOUGNOUX Jean-Louis, BESSIERES Christian, BESSOU Jean-Claude, BONNEMORT Maurice, BORREDON Bernard, BOUTARD Didier, BRAMAND Bernard, DHENNIN Pierre, FARRENY Charles, FICAT Paul, FOURNIE Bernard, FOURNIE Francis, GINIBRE Philippe, LAFAGE Jean-Pierre, LAGARDE Guy, LAPORTE André, LACROIX Gérard, MARTY José, MEUNIER Jean-Claude, PARAIRE Gilbert, PERIE Jacques, POIRET Charles, POUGET Claude, RAYNAL Gilbert, RESSEGUIE Michel, RESSEGUIER Bernard, ROLS Jacques, ROUSSILLON Maurice, ROUX Bernard, RUAMPS Patrick, SAHUC Jean-Bernard, SALES André, SEMENADISSE André, VAYSSIERES Jean-Louis, VIDAL Guy, VIGNALS Bernard, ZENI Jean,

Excusés : Mmes BIGOU Monique, BROCARD Fabienne, M. FIALON Pierre.

M. Jean-Claude BESSOU ouvre la réunion du Conseil communautaire et soumet au vote le procès-verbal de la séance précédente (qui est adopté à l'unanimité).

#### **1 BUDGET PRINCIPAL CC DE CASTELNAU-MONTRATIER : COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DU RESULTAT (2014-41/42)**

M. le Trésorier récapitule les dépenses et recettes en section de fonctionnement et en investissement. Il présente les résultats de clôture de chaque section et propose d'affecter l'excédent au budget 2014 soit 457 592.97 €.

Le Conseil vote à l'unanimité le compte administratif dressé par M. le Président ainsi que le compte de gestion dressé par M. le Percepteur et accepte la proposition d'affectation du résultat au budget primitif 2014.

Les documents budgétaires correspondants sont consultables au Secrétariat de la Communauté de communes aux heures d'ouverture.

#### **2 BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITE : COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DU RESULTAT (2014-43)**

M. le Trésorier récapitule les dépenses et recettes en section de fonctionnement et en investissement. Il présente les résultats de clôture de chaque section et propose d'affecter l'excédent au budget 2014 soit 102 362.00 €

## *Communauté de communes du Quercy Blanc*

Le Conseil vote à l'unanimité, le compte administratif dressé par M. le Président ainsi que le compte de gestion dressé par M. le Percepteur et accepte la proposition d'affectation du résultat au budget primitif 2014.

Les documents budgétaires correspondants sont consultables au Secrétariat de la Communauté de communes aux heures d'ouverture.

### **3 BUDGET ANNEXE TRANSPORT DES REPAS : COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DU RESULTAT (2014-44/45)**

M. le Trésorier récapitule les dépenses et recettes en section de fonctionnement et en investissement. Il présente les résultats de clôture de chaque section et propose d'affecter l'excédent au budget 2014 soit 1 850.74 €

Le Conseil vote à l'unanimité, le compte administratif dressé par M. le Président ainsi que le compte de gestion dressé par M. le Percepteur et accepte la proposition d'affectation du résultat au budget primitif 2014.

Les documents budgétaires correspondants sont consultables au Secrétariat de la Communauté de communes aux heures d'ouverture.

### **4 BUDGET PRINCIPAL CC DE MONTCUO : COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DU RESULTAT (2014-46-47)**

M. le Trésorier récapitule les dépenses et recettes en section de fonctionnement et en investissement. Il présente les résultats de clôture de chaque section et propose d'affecter l'excédent au budget 2014 soit 50 274.94 €.

Le Conseil vote à l'unanimité le compte administratif dressé par M. le Président ainsi que le compte de gestion dressé par M. le Percepteur et accepte la proposition d'affectation du résultat au budget primitif 2014.

Les documents budgétaires correspondants sont consultables au Secrétariat de la Communauté de communes aux heures d'ouverture.

### **5 BUDGET ANNEXE ATELIER RELAIS SAUR : COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DU RESULTAT (2014-48-49)**

M. le Trésorier récapitule les dépenses et recettes en section de fonctionnement et en investissement. Il présente les résultats de clôture de chaque section et propose de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement au budget 2014 à hauteur de 1 520.01 €

Le Conseil vote à l'unanimité, le compte administratif dressé par M. le Président ainsi que le compte de gestion dressé par M. le Percepteur et accepte la proposition d'affectation du résultat au budget primitif 2014.

Les documents budgétaires correspondants sont consultables au Secrétariat de la Communauté de communes aux heures d'ouverture.

### **6 BUDGET ANNEXE ATELIER RELAIS VALLEE DU LENDOU : COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DU RESULTAT (2014-50-51)**

## *Communauté de communes du Quercy Blanc*

M. le Trésorier récapitule les dépenses et recettes en section de fonctionnement et en investissement. Il présente les résultats de clôture de chaque section et propose d'affecter l'excédent au budget 2014 soit 4 747.01 €

Le Conseil vote à l'unanimité, le compte administratif dressé par M. le Président ainsi que le compte de gestion dressé par M. le Percepteur et accepte la proposition d'affectation du résultat au budget primitif 2014.

Les documents budgétaires correspondants sont consultables au Secrétariat de la Communauté de communes aux heures d'ouverture.

### **7 BUDGET ANNEXE MAISON MEDICALE : COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DU RESULTAT (2014-52-53)**

M. le Trésorier récapitule les dépenses et recettes en section de fonctionnement et en investissement. Il présente les résultats de clôture de chaque section et propose d'affecter l'excédent au budget 2014 soit 3 759.22 €

Le Conseil vote à l'unanimité, le compte administratif dressé par M. le Président ainsi que le compte de gestion dressé par M. le Percepteur et accepte la proposition d'affectation du résultat au budget primitif 2014.

Les documents budgétaires correspondants sont consultables au Secrétariat de la Communauté de communes aux heures d'ouverture.

### **8 BUDGET ANNEXE SERVICE FUNERAIRE : COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DU RESULTAT (2014-54-55)**

M. le Trésorier récapitule les dépenses et recettes en section de fonctionnement et en investissement. Il présente les résultats de clôture de chaque section et propose d'affecter l'excédent au budget 2014 soit 5 727.90 €

Le Conseil vote à l'unanimité, le compte administratif dressé par M. le Président ainsi que le compte de gestion dressé par M. le Percepteur et accepte la proposition d'affectation du résultat au budget primitif 2014.

Les documents budgétaires correspondants sont consultables au Secrétariat de la Communauté de communes aux heures d'ouverture.

### **9 VOTE DU TAUX DES TAXES (2014-56)**

Après avoir entendu M. le Percepteur sur l'état de la fiscalité, le Président exprime son souhait de voter les taux de la fiscalité pour cette année.

M. Le Président propose les taux suivants :

Taxe d'habitation :	9.11%
Foncier bâti :	8.10%
Foncier non bâti :	65.10%
Cotisation foncière des entreprises :	16.44%

Après examen des taux, le conseil communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

## *Communauté de communes du Quercy Blanc*

### **10 VOTE DU TAUX TAXE ORDURES MENAGERES (2014-57)**

Le Président, après avoir fait une présentation du budget exprime son souhait de voter le taux de la taxe sur les ordures ménagères.

Il propose d'établir le taux à 12.25 %.

Le Conseil communautaire accepte à l'unanimité cette proposition.

### **11 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (2014-58)**

M. le Président explique au conseil communautaire qu'il convient de délibérer sur l'attribution des subventions à certaines associations afin de leur permettre de fonctionner.

Il informe les conseillers que l'enveloppe affectée à ces subventions est restée inchangée par rapport au réalisé de l'exercice 2013 des deux anciennes Communauté de communes.

M. BESSOU propose donc d'attribuer une partie de cette enveloppe aux associations et avec les montants suivants :

Crèche L'île aux enfants Castelnau-Montratier	<b>48 000.00 €</b>	Subvention de fonctionnement
	<b>1 500.00 €</b>	aide à la comptabilité
Crèche La Farandole	<b>20 000.00 €</b>	Subvention de fonctionnement
	<b>1 500.00 €</b>	aide à la comptabilité
Crèche Lou Pichou Montcuq	<b>11 000.00 €</b>	Subvention de fonctionnement
ALSH Les Canillous L'Hospitalet	<b>22 000.00 €</b>	Subvention de fonctionnement
Quercy Loisirs CLSH Lauzerte	<b>1 500.00 €</b>	Subvention de fonctionnement
Ecole de musique	<b>22 547.00 €</b>	Subvention de fonctionnement
Office de tourisme	<b>105 000.00 €</b>	Subvention de fonctionnement
<b>TOTAL</b>	<b>233 047.00 €</b>	
<b>TOTAL subventions non affectées Par rapport à 2013</b>	<b>28 953.00 €</b>	
<b>TOTAL général</b>	<b>262 000.00 €</b>	

## *Communauté de communes du Quercy Blanc*

M. le Président ajoute que le restant de l'enveloppe non affecté sera étudié ensuite par la nouvelle équipe communautaire.

Après en avoir délibéré et sur proposition de M. le Président, le Conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.

### **12 VOTE DU BUDGET PRINCIPAL**

M. le Trésorier énonce tout d'abord les dépenses en section de fonctionnement chapitre par chapitre :

011	charges à caractère général :	1 248 474 €
012	charges de personnel	838 320 €
65	autres charges de gestion courante	790 694 €
66	charges financières	67 900 €
67	charges exceptionnelles	500 €
014	versement sur impôts et taxes	247 429 €
022	dépenses imprévues de fonctionnement	76 220 €
023	virement à la section d'investissement	881 952 €

Les prévisions de recettes sont les suivantes :

002	excédent antérieur reporté	507 867 €
70	produits des services	30 350 €
73	impôts et taxes	2 627 503 €
74	dotations et participations	946 189 €
74	revenus des immeubles	5 880 €
013	atténuations de charges	33 700 €

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 4 151 489 €.

S'agissant de la section d'investissement, elle s'équilibre en dépenses et recettes à 2 228 547 €. M. Le Percepteur en donne le détail, opération par opération.

Après avoir entendu M. le Président, le Conseil vote le budget principal (pour : 52, contre : 0, abstention : 1).

Les documents budgétaires correspondants sont consultables au Secrétariat de la Communauté de communes aux heures d'ouverture.

### **13 VOTE DU BUDGET ANNEXE ZONE D'ACTIVITE**

M. SCHNAKENBOURG présente les dépenses et recettes prévues en fonctionnement et en investissement pour le budget annexe Zone d'activité :

Section de fonctionnement : total	1 009 713 €
Section d'investissement : total	673 295 €

Le Conseil vote à l'unanimité le budget annexe proposé par M. le Président.

## *Communauté de communes du Quercy Blanc*

Les documents budgétaires correspondants sont consultables au Secrétariat de la Communauté de communes aux heures d'ouverture.

### **14 VOTE DU BUDGET ANNEXE TRANSPORT DES REPAS**

M. SCHNAKENBOURG présente les dépenses et recettes prévues en fonctionnement et en investissement pour le budget annexe Transport des repas :

Section de fonctionnement : total	148 850 €
Section d'investissement : total	15 531 €

Le Conseil vote à l'unanimité le budget annexe proposé par M. le Président.

Les documents budgétaires correspondants sont consultables au Secrétariat de la Communauté de communes aux heures d'ouverture.

### **15 VOTE DU BUDGET ANNEXE ATELIER RELAIS SAUR**

M. SCHNAKENBOURG présente les dépenses et recettes prévues en fonctionnement et en investissement pour le budget annexe Atelier Relais SAUR :

Section de fonctionnement : total	31 906 €
Section d'investissement : total	100 701 €

Le Conseil vote à l'unanimité le budget annexe proposé par M. le Président.

### **16 VOTE DU BUDGET ANNEXE ATELIER RELAIS VALLEE DU LENDOU**

M. SCHNAKENBOURG présente les dépenses et recettes prévues en fonctionnement et en investissement pour le budget annexe Atelier Relais Vallée du Lendou :

Section de fonctionnement : total	17 033 €
Section d'investissement : total	18 263 €

Le Conseil vote à l'unanimité le budget annexe proposé par M. le Président.

### **17 VOTE DU BUDGET ANNEXE MAISON MEDICALE**

M. SCHNAKENBOURG présente les dépenses et recettes prévues en fonctionnement et en investissement pour le budget annexe Maison médicale :

Section de fonctionnement : total	65 708 €
Section d'investissement : total	58 041 €

Le Conseil vote à l'unanimité le budget annexe proposé par M. le Président.

### **18 VOTE DU BUDGET ANNEXE SERVICE FUNERAIRE**

M. SCHNAKENBOURG présente les dépenses et recettes prévues en fonctionnement et en investissement pour le budget annexe Maison médicale :

Section de fonctionnement : total	12 727 €
Section d'investissement : total	2 558 €

Le Conseil vote à l'unanimité le budget annexe proposé par M. le Président.

### **19 FIXATION DU PRIX DE LOCATION DES SCENES MOBILES (2014-59)**

## *Communauté de communes du Quercy Blanc*

La Communauté de communes du Quercy Blanc possède deux scènes mobiles pouvant être utilisées par les associations. Monsieur le Président propose les modalités de location des scènes mobiles suivantes :

Association dont le siège est situé sur le territoire de la Communauté de Communes du Quercy Blanc :

- Transport et installation de la scène par l'équipe technique de la communauté de communes = 100€
- Mise à disposition de la scène à l'association qui l'emprunte et assure elle-même le transport et l'installation = gratuité

Association dont le siège est situé hors du territoire de la Communauté de Communes du Quercy Blanc : 250 €

Il propose également que soit exonéré du prix de la location des scènes mobiles :

- Les écoles situées dans la communauté de communes
- L'amicale des pompiers de Montcuq et de Castelnau-Montratier
- Les Associations organisatrices de la fête de la musique sur le territoire de la communauté de communes
- Le Syndicat des vins des coteaux du Quercy

Après en avoir délibéré et sur proposition de M. le Président, le Conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.

### **20 CHOIX DU LOGO**

M. CHEVALEYRIAS, graphiste de « Rouge Pixel », présente au conseil quatre projets de logo validés en commission.

Les conseillers choisissent à la majorité le logo avec vallons, maison à bolet et pigeonier.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, M. Le Président lève la séance publique.  
Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code des Collectivités Territoriale.

Le Président,

Date	N°	Objet	FOLIO
19.03.2014	1	Vote CA-BP CC Castelnau-Montratier	2014-41
19.03.2014	2	Affectation résultat BP 2014	2014-42
19.03.2014	3	Vote CA-BA Zone d'activité	2014-43
19.03.2014	4	Vote CA-BA Transport des repas	2014-44
19.03.2014	5	Affectation résultat BA 2014 Transport	2014-45

*Communauté de communes du Quercy Blanc*

		des repas	
19.03.2014	6	Vote CA-BP CC de Montcuq	2014-46
19.03.2014	7	Affectation résultat BP 2014	2014-47
19.03.2014	8	Vote CA-BA Atelier Relais SAUR	2014-48
19.03.2014	9	Affectation résultat BA 2014 Atelier Relais SAUR	2014-49
19.03.2014	10	Vote CA-BA Atelier Relais Vallée du Lendou	2014-50
19.03.2014	11	Affectation résultat BA 2014 Atelier Relais Vallée du Lendou	2014-51
19.03.2014	12	Vote CA-BA Maison médicale	2014-52
19.03.2014	13	Affectation résultat BA 2014 Maison médicale	2014-53
19.03.2014	54	Vote CA-BA Service funéraire	2014-54
19.03.2014	55	Affectation résultat BA 2014 Service funéraire	2014-55
19.03.2014	56	Vote du taux des taxes locales	2014-56
19.03.2014	57	Vote du taux taxe ordures ménagères	2014-57
19.03.2014	58	Attribution subventions	2014-58
19.03.2014	59	Fixation prix scènes mobiles	2014-59

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, M. Le Président lève la séance publique.  
Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code des Collectivités Territoriale.

Le Président,